

Groupe de la Majorité

LA RENTRÉE, C'EST AUSSI LES IMPÔTS LOCAUX

La municipalité a fait l'effort ces deux décennies de diminuer la taxe d'habitation, «part communale de Saint-Jean».

La diminution de 15% en deux ans a permis d'alléger l'imposition de tous les ménages, puisque tous les résidents dans notre commune sont concernés, propriétaires et locataires.

Malheureusement cette diminution de la taxe d'habitation communale va être «effacée» par l'augmentation de la part communautaire décidée par le président de Toulouse Métropole, M. Jean-Luc Moudenc.

Il est important de faire la clarté pour que les contribuables Saint-Jeannais soient informés des orientations fiscales qui conduisent à la fixation de leur impôt local.

Nous nous réjouissons par ailleurs de la suppression de la 1ère tranche de l'impôt sur le revenu (IRPP) votée pour cette année par l'Assemblée

Nationale. De nombreux Saint-Jeannais actifs ou retraités bénéficieront de l'allègement de leur impôt sur le revenu.

Le prix du foncier explose à Saint-Jean. La pression immobilière s'accroît à Saint-Jean, commune très recherchée par les promoteurs ! Récemment un terrain de 3 000 m² se négociait à 1,1 million d'euros ! Il est important que notre commune poursuive son effort pour des logements sociaux de qualité : c'est le cas du plus récent immeuble situé boulevard des Pensées.

Solidarité Chrétiens d'Orient. Le 15 août une «vo-lée» de sonnerie des cloches de notre église a retenti en solidarité avec les minorités religieuses opprimées au Moyen Orient (Syrie, Irak...).

Notre municipalité s'y est associée au nom de l'esprit républicain et de laïcité qui promeut la liberté de conscience, de culte et le droit à la citoyenneté.

Expression des groupes d'opposition

À PROPOS D'UN TEST ...

Une des grandes préoccupations des Français, et donc, pour ce qui nous concerne, des Saint-Jeannais, est la sécurité. Sécurité dans nos foyers, sécurité dans les lieux publics, sécurité dans nos quartiers, sécurité 24 heures sur 24. Ce problème de la sécurité nous interpelle encore davantage pendant les périodes de vacances, moment où de nombreuses maisons sont inoccupées, dans des quartiers mis en sommeil. Or, c'est le moment que la majorité municipale a choisi pour éteindre l'éclairage nocturne dans bon nombre de nos rues et sites municipaux. Cela sous prétexte de «pollution lumineuse», et sous prétexte également que la majorité des vols est commise en plein jour.

De plus, cette décision a été prise au moment où de nombreuses voitures ont été endommagées par vandalisme, et à de multiples reprises, en début de nuit quartier Bordeneuve.

L'installation d'horloges astronomiques et l'utilisation de LED nous paraissent bien adaptées, mais pourquoi ajouter à ces mesures l'extinction partielle de l'éclairage municipal? Est-il vraiment sécuritaire d'habiter dans une rue obscure? Est-il vraiment sécuritaire de rentrer chez soi, après une sortie vespérale, dans l'obscurité totale?... On nous dit qu'il s'agit d'un test...

Le simple bon sens, et 15 secondes de réflexion, suffisent pour conclure qu'il faut rapidement mettre fin à ce test, sans doute peu utile, mais très sûrement néfaste.

LES ÉLUS DE RÉUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE :

**Christine Le Flahat, Catherine Flores
Anaïs Delaissez, Pierre Saulnier**

CONTACT : saintjeandvd@gmail.com

TARIFS DES SERVICES ALAÉ ET ALSH POUR 2015

Prenant prétexte de changements de la CAF, la majorité a fait voter une refonte de la tarification des services ALAÉ et ALSH, pour cette rentrée, avec hausse des tarifs pour tous.

Exemple :

Le nombre de tranches de QF (revenus) passe de 9 à 11, rendant le système quasi-illisible. Comparaison tarif pour un enfant le mercredi : +35% en moyenne par rapport à l'année dernière. De plus, il semble que les représentants des parents d'élèves ont été consultés mais pas forcément entendus sur ces sujets.

Concernant le coût du repas scolaire, il est de 5,85 euros mais la part de personnel communal représente 58% de ce coût...

Il semble surprenant que la préparation communale coûte plus

cher que le repas lui-même. Des économies sont peut-être réalisables sur ce poste.

En résumé, la proposition qui est faite se résume ainsi :

- Augmentation de quasiment tous les tarifs de ces services
- Faire subventionner ces services par les habitants de la commune, qu'ils les utilisent ou pas.

Les élus de l'opposition ont manifesté leur désaccord lors de ce vote.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Philippe Ecarot, Marianne Mikhailoff, Patrick Durandet

Conseillers municipaux